



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

Chef d'escadron
Bruno VIGOGNE
Groupe C5

Fiche de stratégie.

OBJET : Sujet N°3 : Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

Faire de sa faiblesse un avantage et contourner la puissance de son adversaire pour parvenir à un degré de nuisance disproportionné ; voilà ce que peut être la volonté d'un Etat doté d'une puissance militaire asymétrique, mais déterminé. Après ce constat, quel avenir aura donc un conflit, lorsque les « faibles » pourront disposer d'armes de destruction massive notamment nucléaires ?

Le 4 mars 2004, à l'occasion du 35^{ème} anniversaire du Traité de non prolifération (TNP), le secrétaire général de l'ONU, monsieur Kofi Annan, a rappelé que la menace du nucléaire pesait sur tous les Etats du monde, alors même que l'agence de l'ONU pour l'énergie atomique, martèle que la Corée du Nord constitue une menace et appelle l'Iran à faire preuve de transparence.

Avec 188 Etats parties, ce traité a reçu l'adhésion la plus universelle et il semble représenter la pierre angulaire de la sécurité mondiale. Les trois piliers qui le composent ; la non-prolifération, le désarmement et l'usage pacifique de la technologie nucléaire, sont sensés poser les fondements d'une sécurité pour tous.

Ainsi, depuis la fin de la guerre froide, ce traité fixe théoriquement le nombre d'Etats possesseurs et aurait du de la même façon, figer la stratégie militaire nucléaire de ceux qui détenaient, l'arme atomique.

Pourtant, si le TNP interdit sous contrôle rigoureux des Etats détenteurs, l'accession à la technologie nucléaire pour les Etats souhaitant se l'approprier, certaines nations détentrices de telles armes, s'exonèrent de ces principes, alors même qu'elles l'imposent aux autres. La stratégie nucléaire mondiale se réduit donc à la non-prolifération imposée pour les uns, et la liberté d'évoluer pour les autres.

I : Le TNP, seule stratégie nucléaire envisageable et acceptée, pour les pays ne disposant pas de cette technologie.

Les exemples de l'Iran et de la Corée du Nord illustrent bien cette politique de « containment » nucléaire.

Soupçonné de vouloir se doter d'armes prohibées, l'Iran a été sommé par l'Agence internationale de l'énergie atomique de dévoiler en 2003, l'état réel de son programme nucléaire.

En 2002, Monsieur Benjamin Ben Eliezer, alors ministre israélien de la défense avait déclaré ; *« C'est l'Iran, et non pas l'Irak, qui est notre ennemi principal : l'Iran aura la bombe nucléaire d'ici à 2005. »* En 2003, le président George W Bush déclarait que les Etats-Unis « ne tolérerait pas » la construction d'une arme nucléaire par l'Iran et dans son discours sur l'état de l'Union dénonçait l'Iran comme l'un des pays formant avec l'Irak et la Corée du Nord « l'axe du mal ». Les responsables américains, de bonne ou de mauvaise foi, se disaient convaincus que, si le régime du chah Reza Pahlavi, déjà, avait songé à accéder à la puissance nucléaire, le régime islamique a de plus fortes raisons encore de s'en doter. Téhéran se sentant en effet, encerclé d'ennemis anciens ou virtuels qui, tous, ont voulu ou pourront avoir un arsenal nucléaire : l'Irak, qui s'y efforçait ; Israël, le Pakistan et naturellement les Etats-Unis

Situation que Washington et l'ONU jugeaient inacceptable : il ne saurait être question que l'Iran devienne une puissance prépondérante dans la région, ni que les Etats-Unis soient amenés à donner aux monarchies du Golfe une garantie nucléaire automatique.

En 1991, l'administration du président George Bush, s'inquiétait des activités du complexe nucléaire nord-coréen de Yongbyon.

La Corée déclara que les inspecteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique étaient aux ordres des services de renseignements américains et annonça son retrait du TNP. En 1994, elle déchargea 8000 barres de combustible irradié contenant assez de plutonium pour fabriquer cinq ou six bombes atomiques. L'accord cadre obtenu grâce à l'ancien président Carter écarta la guerre et plaça sous scellés le combustible irradié. Pourtant en 2002, les Etats-Unis détenaient de nouveau, des preuves de reprise du programme militaire coréen concrétisé avec l'aide pakistanaise. Le 10 janvier 2003, la Corée du nord, déclarait que toute sanction prise à son encontre serait considérée comme une déclaration de guerre. L'un des pays désigné comme faisant partie de l'axe du mal, avait donc pris les devants, en dépit des pressions de toutes natures.

Après une première approche belliqueuse, l'administration Bush a annoncé le 13 janvier 2003 qu'elle est disposée à « parler », mais uniquement pour évoquer le démantèlement du programme d'armes nucléaires. En revanche, Pyongyang veut que l'agenda soit plus large et inclue l'aide économique et un pacte de non-agression avec les Etats-Unis.

II : L'exonération des principes imposés aux autres ; La stratégie nucléaire des Etats qui en sont dotés.

En pensant prolifération nucléaire ont pensé Corée du Nord et Iran, pourtant les Etats détenteurs de l'arme nucléaire après s'être assurés de leur hégémonie et du contrôle des programmes des Etats aspirant à posséder cette arme, font évoluer leur stratégie nucléaire.

Ainsi, les Etats-Unis sous couvert de lutte contre « l'axe du mal » prônent « la guerre préventive » et envisagent d'utiliser l'arme nucléaire y compris contre des pays n'en disposant pas. A leur imposant arsenal stratégique, ils veulent ajouter de nouvelles bombes de haute précision, capables notamment de détruire les bunkers souterrains.

En août 2003, le US Strategic Command, qui a la responsabilité des forces nucléaires américaines a convoqué une réunion afin de diversifier ses options nucléaires pour se doter d'armes de haute précision mais de très faible intensité. La stratégie nucléaire américaine, s'inscrit dans une logique ancienne. En 1996, le président Clinton signait une directive revenant sur l'engagement pris

en 1978 de ne pas utiliser d'armes nucléaires contre un Etat n'en possédant pas. En janvier 2002, le secrétaire d'Etat à la défense, monsieur Rumsfeld remettait au congrès un réexamen de la posture nucléaire. Il s'agissait déjà d'envelopper d'un habillage stratégique un plan de relance de l'arsenal américain, en raison des dangers diversifiés et d'un manque de capacité des armes conventionnelles.

Cette nouvelle stratégie implique trois conséquences. Elle remet en cause radicalement la thèse classique de la dissuasion pour s'orienter vers un schéma d'utilisation des armes nucléaires, axé sur la rapidité et la surprise. En deuxième lieu, elle va contribuer à remettre en cause le régime, déjà en difficulté du désarmement. Enfin, elle favorise paradoxalement, la prolifération nucléaire ; en plaçant de fait les armes nucléaires au même rang que les autres, mais simplement plus efficaces.

Si la doctrine stratégique américaine, contrairement à celle française, a toujours mélangé les approches militaires et politiques des armes nucléaires, les Etats-Unis n'avaient jamais envisagé jusqu'ici non seulement de déclencher le feu nucléaire en premier, mais de le faire sans avoir été préalablement agressés. La concession faite aux Etats non nucléaires, de ne pas utiliser d'armes nucléaires contre eux, en échange de leur renonciation à ces armes devient donc de fait caduque.

Le 6 août dernier, lors de la célébration du 58e anniversaire du bombardement d'Hiroshima, le maire de cette ville, M. Tadatashi Akiba, a déclaré que le TNP était sur le point de s'effondrer non pas sous les coups de boutoir des Coréens du Nord, mais principalement du fait de la politique nucléaire américaine. Car les projets de Washington mettraient fin à dix ans d'interdiction de toute recherche d'armes d'une capacité de moins de 5 kilotonnes. De fait, les Etats-Unis semblent rêver d'une politique de frappe nucléaire préemptive, équivalent, dans le domaine atomique, de la « *légitime défense préventive* » mise en oeuvre en Irak.

Autre question : la mise au point de cette nouvelle génération n'impliquera-t-elle pas de mettre fin au moratoire sur les essais nucléaires déclaré par les Etats-Unis en 1992 ? Pour le moment, il n'en est pas question. Washington, qui n'a pas ratifié le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE, conclu en 1995), s'est néanmoins engagé unilatéralement à le respecter.

Offrant au monde entier une image d'unilatéralisme, les Américains cherchent à s'exonérer de leurs engagements antérieurs (alors que les autres pays doivent s'y tenir) et refusent de souscrire à des engagements nouveaux (que les autres pays sont incités à respecter). On en revient ainsi à une conception d'un désarmement non plus négocié, mais imposé aux faibles, comme aux vaincus d'un conflit. Les Etats-Unis, à l'instar du reste de la société internationale, ont toujours fermé les yeux sur le programme nucléaire israélien, qui n'a rien de potentiel : il est bien réel. Après avoir exercé des pressions constantes sur l'Inde et le Pakistan pour qu'ils renoncent à leur programme nucléaire militaire, les Etats-Unis acceptent *de facto* leur qualité d'Etats nucléaires. Il est vrai que ces trois pays se sont tenus à l'écart du TNP et ne violent donc aucune obligation légale.

La stratégie nucléaire américaine, loin de lutter contre la prolifération, risque plutôt de la relancer. La conclusion que peuvent tirer de la guerre d'Irak et de cette nouvelle stratégie les candidats à l'armement nucléaire, c'est que, pour être à l'abri des foudres américaines, il vaut mieux avoir une capacité de riposte et de nuisance que de suivre les engagements de non-possession d'armes de destruction massive. La Corée du Nord, qui avoue officiellement une capacité nucléaire et qui refuse tout contrôle international, fait ainsi l'objet d'un traitement diplomatique par les Etats-Unis. L'Irak, qui niait être possesseur d'armes nucléaires et acceptait un contrôle illimité de ses déclarations, a fait l'objet de la réponse militaire que l'on sait.

Ainsi, depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit pour les uns au respect sous la contrainte, des dispositions du traité de non prolifération et de « *containment* » nucléaire. Pour les autres nations déjà dotées de cette arme, elles suivent et adoptent à leur gré leur stratégie en fonction des nouvelles menaces, comme le montre les postures américaine et israélienne. En effet, aucun Etat n'est aujourd'hui capable de contraindre un autre Etat nucléaire à mettre en oeuvre une politique contraire à ses intérêts nationaux.